

Question orale du Député fédéral André Frédéric à Monsieur Jean-Pascal Labille, Ministre des entreprises publiques, sur la ponctualité des trains et plus spécifiquement sur les problèmes rencontrés à ce niveau sur « la ligne 37 »

Monsieur le Ministre

Sans surprise, les derniers chiffres portant sur la ponctualité des trains sur le réseau ferroviaire belge sont loin d'être réjouissants. En effet, la ponctualité d'avril 2013 affiche un recul de plus de deux % par rapport aux chiffres d'avril 2012 et quelques lignes sont (encore) plus touchées ; à savoir celles de Herstal-Tournai (71,1 % de ponctualité), la ligne Ostende-Eupen (73,9 %) et la ligne Bruxelles midi/Luxembourg (76,3 %).

Pourtant, au-delà de ces trois lignes et d'une ponctualité « globale » en régression, je souhaiterais surtout vous interroger sur la ligne 37 pour laquelle les témoignages de voyageurs excédés me parviennent depuis quelques semaines. En effet, depuis début Avril, la mise à voie unique entre Trooz et Chénée entraîne de très nombreux désagréments, avec des retards moyens pour les trains IR de 20 minutes, souvent 30, voire même plus de 50 minutes. Et la durée prévue des travaux sur cette ligne – je pense aux tunnels de Verviers Central – est loin de rassurer les navetteurs... Preuve de cette inquiétude, une pétition a été lancée par le site « navetteurs.be » pour relayer les doléances des travailleurs et des étudiants qui se retrouvent piégés par des travaux entraînant des retards quasi systématiques.

Si les chiffres globaux de ponctualité sont certes interpellant, mes questions concerneront donc la problématique spécifique de la ligne 37. Selon les usagers et les associations telles que « navetteurs.be », des solutions existeraient pour diminuer les désagréments causés par les travaux en cours. Par exemple, via l'aménagement des horaires ou la fusion des trains « IRq » et « L » avec une capacité adaptée et une garantie de correspondance en gare de Verviers-Central.

Monsieur le Ministre,

La SNCB et Infrabel ont-elles conscience des difficultés engendrées par les travaux sur la ligne 37 ? La fusion des trains « L » et « IRq » a-t-elle fait l'objet d'une réflexion auprès des Entreprises du groupe SNCB ? D'autres solutions sont-elles à l'étude pour amoindrir ces difficultés ?

Je vous remercie

**Réponse**  
**Ministre des Entreprises publiques, de la Coopération au Développement**  
**et de la Politique scientifique, chargé des Grandes Villes**  
**à la question orale n° 18.286 sur la ponctualité des trains et plus**  
**spécifiquement sur les problèmes rencontrés à ce niveau sur « la ligne**  
**37 » d'André Frédéric (PS)**

Le groupe SNCB m'informe que, depuis plusieurs années déjà, il a entrepris une rénovation complète de l'infrastructure ferroviaire, et notamment, des nombreux ponts et tunnels qui jalonnent la ligne entre Liège et Welkenraedt (ligne 37). La finalité de ces travaux est de permettre le passage de voitures à double étage (de type M6) afin d'améliorer le confort de la clientèle du rail en augmentant le nombre de places assises.

En raison des retards engendrés par ces travaux, le Groupe SNCB m'indique qu'il a effectué des adaptations horaires afin d'améliorer la régularité sur la ligne 37. Cependant, la fusion des relations IR q et L n'était pas souhaitable car elle impliquait la suppression de certains trains, ce qui aurait occasionné le mécontentement de la clientèle impactée par les suppressions.

Le Groupe SNCB ajoute que, dès septembre 2013, il débutera les travaux de renouvellement du tunnel de la Chic-Chac. Ces travaux se justifient par la vétusté de l'ouvrage d'art et par la nécessité d'en augmenter son gabarit pour le passage des voitures à double étage M6 dès le début 2014.

Ces travaux débiteront par une phase de démolition, les adaptations au service des trains ont été étudiées pour n'impacter que très légèrement la relation "L" Spa - Verviers - Welkenraedt. Ce chantier se poursuivra en 2014 et 2015.

Je comprends parfaitement que ces chantiers, par ailleurs indispensables pour assurer l'avenir d'un service de qualité, peuvent générer des situations difficiles pour les clients du chemin de fer. J'insiste auprès du Groupe SNCB pour qu'il offre les meilleures alternatives possibles aux voyageurs, d'une part dans les plus brefs délais et, d'autre part, dans le cadre du plan de transport qui doit entrer en vigueur en décembre 2014.